



Règlement des compétitions **Saison 2020**

Ce règlement permet de dresser l'ensemble des règles inhérentes à l'organisation des compétitions et événements propres au golf de La Barouge Mazamet Pont de l'Arn. Il établit l'ensemble des règles nécessaires au bon fonctionnement du club, au respect de l'équité entre les participants et au confort de jeu pour tous les joueurs.

Seule la commission sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement pour tenir compte des impératifs ponctuels.

1. Inscriptions

Tout joueur, possédant une licence et un certificat médical à jour, peut s'inscrire à une compétition organisée par le golf de La Barouge.

Les inscriptions se feront par téléphone, e-mail ou directement sur la fiche d'inscription du panneau d'affichage du golf.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la veille de la compétition à 12 heures et dans la limite des places disponibles.

Le droit de jeu est à régler, sauf cas particuliers, le jour de la compétition, lors de la remise de la carte de score. Les tarifs applicables pour l'année 2020 sont consultables sur le site internet du golf ou directement à l'accueil.

Toute personne, ne pouvant honorer sa participation à la compétition, se doit de s'excuser au plus tôt, et au minimum avant l'heure de son départ.

2. Règles en vigueur

Les règles en vigueur sont celles édictées par le Royal and Ancient et la Fédération Française de Golf, applicables depuis le 1^{er} Janvier 2019.

Elles peuvent être complétées par des règles locales affichées, le jour de la compétition, à l'accueil du golf ou sur le panneau d'affichage prévu à cet effet.

3. Séries et catégories sportives

Les séries sont organisées comme suit :

- 1^{ère} Série Homme : index inférieur ou égal à 15.4
- 2^{ème} Série Homme : index supérieur à 15.4
- 1^{ère} Série Dame : index inférieur ou égal à 18.4
- 2^{ème} Série Dame : index supérieur à 18.4



Marques de départ associées :

- 1^{ère} Série Homme : Blanches
- 2^{ème} Série Homme : Jaunes
- 1^{ère} Série Dame : Bleues
- 2^{ème} Série Dame : Rouges

Les hommes de plus de 65 ans, en 1^{ère} série, peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser les boules de départ jaunes, leur score sera calculé en fonction du départ utilisé et leur score entrera dans ceux de la 2^{ème} série

Les dames de plus de 65 ans, en 1^{ère} série, peuvent, si elles le souhaitent, utiliser les boules de départ rouges, leur score sera calculé en fonction du départ utilisé et leur score entrera dans ceux de la 2^{ème} série.

Seuls le sponsor et la commission sportive peuvent décider de modifier ponctuellement les séries et/ou les boules de départ.

4. Ordre des départs

Les départs s'effectuent par ordre croissant des index selon deux tranches horaires : 8h30-11h30 ou 11h30-14h30.

Les tranches horaires et/ou l'ordre des départs peut être adapté selon les demandes des sponsors ou les conditions de jeu du tour (météo, par équipe...)

Dans tous les autres cas, aucun changement de départ ne sera possible.

Vous pourrez consulter les départs sur le site du golf, sur le panneau d'affichage et par mail, dans l'après-midi précédent la compétition.

5. Présentation au départ

Les joueurs doivent se présenter au départ au plus tard 5 minutes avant celui-ci.

- Si le joueur a un retard inférieur à 5 minutes, le départ est autorisé avec deux coups de pénalité sur le premier trou.
- Si le joueur a plus de 5 minutes de retard, le départ n'est pas autorisé.

Pour les compétitions en shot-gun, aucun retard ne peut être accepté.

Pour les compétitions par équipe, toute l'équipe doit se présenter au départ selon les règles précédentes.

En cas d'absence injustifiée, le joueur sera disqualifié.



6. Scores

Les cartes de scores seront distribuées à l'accueil lors du paiement, sauf cas particuliers.

Les joueurs s'échangent leurs cartes de scores selon la procédure habituelle lors de la prise de départ.

Les scores sont notés sur la carte trou par trou : les croix sont désormais interdites, lorsque le score maximum indiqué sur la carte du joueur est dépassé, il doit noter obligatoirement ce score sur sa carte.

Les informations spécifiques à la compétition seront portées sur la carte : balle placée, heure de la remise des prix et concours.

A l'arrivée, les joueurs valident et signent leur carte, puis l'apportent au secrétaire qui les rentre directement.

7. Voiturette

La voiturette n'est pas autorisée durant les compétitions, sauf sur présentation d'un certificat médical.

8. Accompagnement des jeunes

Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas être accompagnés par une personne adulte lors de la compétition, conformément aux règles fédérales.

9. Concours

L'existence de concours (de drive ou de précision) est précisée à l'accueil et sur les cartes de scores.

Pour le drive, seules les balles sur le fairway comptent.

Pour la précision, seules les balles sur le green comptent.

10. Equipement du joueur

Chaque joueur, doit disposer d'un équipement personnel, comprenant :

- Ses clubs (limités à 14)
- Ses balles
- Son petit matériel : tees, relève pitch, marques balles.

Lors des compétitions, sont autorisés les télémètres, montres et GPS, à l'exception de ceux donnant une indication sur le dénivelé.

Les téléphones portables, et tout autre appareil, doivent être en mode silencieux.



11. Bon sens et courtoisie

Les joueurs font en sorte de ne pas perturber le jeu de leurs adversaires.

12. Abandon et disqualification

Si un joueur abandonne une partie :

- Il peut avoir une raison considérée comme valable par la commission sportive : il n'a pas de pénalité et son score est noté ABJ.
- Il n'a pas de raison valable ou considérée comme telle : il est disqualifié et obtient un score de pénalité noté DSQ.

13. Comité de la compétition

La commission sportive, en accord avec le partenaire, est la seule référente en matière d'organisation de la compétition et de gestion des conflits liés aux règles.

Le secrétariat ne peut, en aucun cas, être pris à partie.

14. Remise des prix

A l'issue de la compétition, les résultats sont proclamés lors de la remise des prix, et les gagnants y récupèrent leur lot. Les absents renoncent à leur lot, qui est remis en jeu, soit pour le joueur suivant au classement, soit au tirage au sort.

La dotation (quantité, répartition) est à la discrétion du sponsor.

Lors des compétitions par équipe, il suffit que l'équipe soit représentée par l'un de ses membres.

Les ex-aequo sont départagés conformément aux règles de la FFGolf, et ce départage est effectué informatiquement grâce au logiciel RMS.

Les gagnants ou les disqualifiés ne peuvent participer au tirage au sort.

A l'issue de la remise des prix, les résultats sont affichés au club et sur son site internet.

Les réclamations ne sont plus acceptées à partir de 18 heures le jour de la compétition.

15. Temps de jeu

La durée de la partie, ne doit pas excéder, 4 heures 32 minutes.

Il est important de conserver un jeu rapide, de coller la partie précédente, et de ne pas prendre du retard en cherchant les balles (maximum 3 minutes), ou en prenant trop de temps pour ses coups (40 secondes pour jouer la balle lorsque l'on est à l'adresse).



GOLF DE LA BAROUGE MAZAMET - PONT DE L'ARN

Depuis 1956

Un retard trop important, dépassant 4 heures 42 minutes, pourra entraîner une pénalité de deux coups pour chaque joueur de la partie.

16. Interruption de jeu

En cas d'orage ou de conditions exceptionnelles, le jeu peut être interrompu ponctuellement ou définitivement. L'interruption de jeu sera donnée à l'aide d'un signal sonore.

17. Parties amicales certifiées

Les joueurs sont libres de réaliser, en dehors des compétitions, des parties amicales certifiées selon les conditions suivantes :

- Avoir plus de 17 ans
- Être licencié et à jour de son certificat médical
- Être plus de 11.4 d'index
- Utiliser l'application Kady
- Ne pas solliciter le secrétariat

Les parties réalisées sur le golf seront contrôlées par une commission réunie ponctuellement. Elles pourront, en cas de suspicion de tricherie, être annulées.

Fait le 19 Juin 2020, à Pont de l'Arn.

La commission sportive du golf de La Barouge Mazamet Pont de l'Arn.